

ACTUALITE REGIONALE

Le FIDA lance une campagne en faveur de l'égalité hommes-femmes

[Le Fond international de développement \(FIDA\) a lancé sa campagne « Real Groundbreakers » le 7 mars 2019.](#) Cette campagne de sensibilisation autour des inégalités hommes-femmes dans le monde rural, a pour but d'encourager les investissements en faveur des femmes afin de développer l'économie rurale. Pour rappel, dans les Etats de la CEDEAO, les femmes représentent 50% de la main d'œuvre agricole, ne possèdent que 15% du foncier et n'ont accès qu'à 5% des ressources produites.

De nouvelles annonces de financements pour les investissements climatiques au Sahel

Une table ronde sur le financement du Plan d'investissements climatiques pour la région Sahel (PIC-RS 2018-2030) et le Programme prioritaire pour les investissements climatiques au Sahel (PPCI 2020-2030), s'est tenue le 26 février dernier à Niamey avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAfD). [Les bailleurs de fonds ont exprimé leur adhésion à la démarche de la Commission climat pour le Sahel en annonçant des contributions de 3,4 Mds USD pour le financement du PPCI \(contre un besoin de financement exprimé de 1,3 Md USD\).](#) Les contributions annoncées sont les suivantes : Banque mondiale (1,5 Md USD), Union européenne (750 M EUR), France (250 M EUR), BAfD (1,3 Md USD), FIDA (200 M USD) et la Coopération Suisse (75 M USD). Par ailleurs, les Etats membres se sont engagés à contribuer à hauteur de 10% du financement du PPCI sous forme de contrepartie.

BENIN

Financement koweïtien de 15,2 M EUR pour l'alimentation en eau potable

L'Etat béninois a obtenu, dans le cadre du projet de renforcement et d'extension des systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) des villes de Boukoumbé, Covè et Zagnanando, un prêt de 5 M KWD (dinars koweïtiens), soit environ 10 Mds FCFA (15,2 M EUR). L'assemblée nationale doit désormais ratifier le financement.

BURKINA FASO

Exécution 2018 du budget et de la trésorerie de l'Etat

[Le Conseil des ministres du 6 mars 2019 a adopté le rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat pour l'exercice 2018.](#) Au 31 décembre 2018, le budget a été exécuté à hauteur de 1 761 Mds FCFA (2 684 M EUR) en recettes et de 2 074 Mds FCFA (3 162 M EUR) en dépenses, représentant des taux d'exécution de 98% et de 94,6% respectivement pour les recettes et les dépenses (contre 87,9% et 92% en 2017). Au titre de la gestion de la trésorerie, 2 052 Mds FCFA (3 128 M EUR) ont été encaissés sur l'ensemble du réseau du trésor public contre 1 723,5 Mds FCFA (2 627 M EUR) au 31 décembre 2017 (+19% en g.a.).

La France signe deux engagements au profit de l'énergie et l'agriculture

[La France et l'Etat burkinabé ont signé le 12 mars deux engagements financiers d'un montant total de 38,5 Mds FCFA \(58,7 M EUR\) au profit de l'énergie et de l'agriculture.](#) Dans le cadre du projet d'interconnexion électrique « Dorsale Nord » qui vise une intégration régionale des systèmes électriques des pays d'Afrique de l'Ouest, l'Agence française de développement (AFD) va ainsi octroyer un prêt de 30 M EUR et gérer une subvention déléguée de 15 M EUR de l'Union européenne (UE) pour la construction d'une ligne 330 kV de 381 km reliant la frontière nigérienne au poste de transformation de Ouagadougou-Est et d'une ligne 225 kV de 24 km pour assurer la liaison Ouagadougou-Est, Ouagadougou Sud-Est et le raccordement à la ligne Ouagadougou-

Bolgatanga. Côté agriculture, une convention de 8,5 Mds FCFA (13 M EUR) a également été signée pour le financement du Projet d'agriculture contractuelle et transition écologique (PACTE) pour promouvoir la croissance et la diversification de l'offre de produits transformés au bénéfice des coopératives et des PME de transformation agro-alimentaire.

Le dossier du site de manganèse de Tambao progresse

Le tribunal de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI) a tranché dans l'affaire opposant l'Etat burkinabè à Frank Timis de la société Pan African Minerals (PAM). Dans sa décision rendue le 12 mars, il a estimé que le non-respect du cahier des charges et les retards accumulés par la société dans l'exploitation du site ont «justifié» la décision de Ouagadougou de lui retirer le permis d'exploitation. Le Burkina Faso est cependant débouté de sa demande en dommages et intérêts car la CCI n'a pas retenu l'argument selon lequel des cas de corruption auraient été avérés lors de l'attribution du partenariat public privé (PPP) en 2014. Frank Timis devra toutefois s'acquitter des frais d'arbitrage engagés par la partie adverse tout au long de cette procédure. Pour rappel, la mine de Tambao est une des plus grandes mines de manganèse au monde (potentiel estimé à 100 millions de tonnes), située près de la frontière avec le Mali et le Niger.

Allianz Burkina passe aux couleurs de Sunu Assurances

Dans le cadre de la réforme sur la réglementation des fonds propres de 2016, toutes les sociétés membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) doivent avoir renfloué leur capital au niveau de 3 Mds FCFA (4,6 M EUR) au 31 mai 2019 puis à 5 Mds FCFA (7,6 M EUR) d'ici 2021. Allianz Africa a décidé de céder cinq de ses filiales africaines en mars 2019 (Allianz Bénin, Allianz Burkina, Allianz Mali, Allianz Togo et Allianz Centrafrique) à SUNU Participations Holding SA (dont le siège est à Saint-Maur-des-Fossés), préférant ainsi se concentrer sur ses marchés historiques et à fort potentiel comme la Côte d'Ivoire et le Nigéria. Sur les 17 compagnies d'assurances présentes au Burkina Faso, la majorité devrait être dans les délais d'ici à juin 2019. A noter, l'Union des Assurances du Burkina Faso (UAB) est également engagée dans ce processus d'augmentation de ses fonds propres, dont la clôture des souscriptions est prévue pour le 15 mars 2019.

CAP-VERT

Croissance du secteur des services en 2018

Selon l'Institut national des statistiques, le taux de variation annuel du chiffre d'affaire du secteur est de 5,3%, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2017, le taux d'emploi est en hausse de 1,1% et l'indice de rémunération brute a augmenté de 3,5% sur la période. Les secteurs de la vente en gros, la réparation de véhicules et motocycles, et du logement et de la restauration, ont apporté des contributions significatives à l'indice global, respectivement de 4,7 et 1,3 point de pourcentage, en hausse de 8,0 et 7,7%.

COTE D'IVOIRE

Lancement officiel du certificat d'identifiant unique pour la création d'entreprise

Mis en service dès le 4 octobre 2018, le certificat d'identifiant unique (IDU) de création d'entreprise a été officiellement lancé ce 11 mars. Le certificat d'identifiant unique (IDU) est un document qui comporte un numéro à 14 chiffres et qui marque l'effectivité de l'immatriculation des entreprises créées en ligne sur [le site dédié aux investissements en Côte d'Ivoire géré par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire \(CEPICI\)](#). Ainsi, les entreprises anciennement immatriculées sont invitées dans un délai d'un an, à se faire établir un IDU. Au 1^{er} mars 2019, ce sont au total 6407 IDU qui ont été émis.

Institution de l'Identifiant unique du foncier de Côte d'Ivoire (IDUFCl)

Institué par un décret du Conseil des Ministres, l'IDUFCl est un numéro d'identification fixe de 20 caractères généré dans le traitement des dossiers fonciers et attribué à toute parcelle située sur le territoire ivoirien. [L'IDUFCl devient le seul référentiel foncier reconnu par les administrations](#)

[intervenant dans le domaine du foncier en Côte d'Ivoire](#). Ainsi, les structures en charge du foncier dans chaque administration sont tenues de régulariser la désignation des parcelles antérieurement immatriculées ou non dans un délai d'un an.

Publication de l'Initiative « Cacao et Forêts »

[La Côte d'Ivoire a publié un Plan national, dans le cadre de l'initiative « Cacao et forêts » de la Fondation internationale pour le cacao \(WCF\) qui incite à former des coalitions multipartenaires pour ne plus convertir de zones forestières en production de cacao et éliminer la production illégale de cacao dans les zones protégées](#). D'un montant de 190 M EUR, le plan sera mis en place sur la période 2019-2021, autour de trois grandes thématiques : i) protection et restauration des forêts, ii) production durable et source de revenu des producteurs, iii) participation des communautés et inclusion sociale. Il s'appuie sur la nouvelle Politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts adoptée par le gouvernement en mai 2018, avec l'application du nouveau Code forestier (adopté par le gouvernement le 30 janvier), la création d'un Fonds national de préservation et de réhabilitation des forêts, et la mise en œuvre d'un système national de traçabilité du cacao et de projets pilotes dans cinq régions prioritaires. Pour mémoire, l'initiative « Cacao et forêts » a été lancée à Bonn en novembre 2017 lors de la conférence des Nations unies sur le Changement climatique (COP 23).

Réduction des délais de passation des marchés publics

[Le gouvernement ivoirien a annoncé la réduction des délais de passation des marchés publics. Ils sont ramenés à 51 jours pour les appels d'offres ouverts et 40 jours pour les appels d'offres restreints](#). Pour rappel, la norme réglementaire imposait des délais de 88 jours. Cela permettrait d'accélérer la réalisation des infrastructures prévues dans le Programme social du gouvernement (PSGov), pour un budget de 1,1 Md EUR, sur la période 2019-2020. Pour mémoire, le délai moyen de passation des marchés en 2018 était de 97,3 jours (11 jours de moins qu'en 2017).

GAMBIE

Accord de principe pour la mise en place d'un nouveau programme avec le FMI

[Une mission du FMI s'est rendue à Banjul du 25 février au 8 mars et est parvenue à un accord avec les autorités gambiennes pour la mise en place d'un nouveau programme FMI](#), qui devrait être soumis pour approbation au Conseil d'administration du FMI fin avril. Les services du FMI ont félicité les autorités pour leur engagement à renforcer les performances budgétaires et consolider les récents progrès sur le plan macroéconomique. Le taux de croissance pour 2018 est estimé à 6,6%, après 4,6% en 2017. L'exécution budgétaire en 2018 a souffert d'un dérapage des dépenses dans divers domaines et des pressions fiscales exercées par les entreprises publiques, qui ont contribué à creuser le déficit budgétaire à 6,6% du PIB. Les services du FMI et les autorités se sont accordées sur un programme de réformes et des mesures budgétaires à mettre en œuvre en 2019 afin que l'exécution budgétaire soit conforme au Programme.

Création d'un Fonds d'infrastructures par le Gouvernement gambien

Le gouvernement gambien souhaite créer une institution indépendante appelée Gambia infrastructure fund (GIF), qui sera en charge de la planification et du financement des projets d'infrastructures stratégiques. Cette entité sera composée (i) d'un fonds fiduciaire pour les infrastructures qui sera alimenté par des particuliers (nationaux ou étrangers), des investisseurs institutionnels et des fonds d'investissement, (ii) d'une fonction de planification qui établira le plan directeur et coordonnera la construction, l'exploitation et la maintenance des infrastructures via des PPP, et (iii) d'une fonction de conformité, en charge du suivi institutionnel et réglementaire des activités du fonds.

142 M EUR pour un programme d'énergies vertes

Le financement de ce programme d'énergies renouvelables, qui sera mis en œuvre par la Gambia National Water & Electric Company (NAWEC), comprend un prêt concessionnel de 65 M EUR sur 25 ans de la Banque européenne d'investissement, une subvention de 41 M EUR de l'Union européenne et un soutien financier de 35,7 M EUR de la Banque mondiale. Le projet devrait générer 20 MW d'énergie solaire, fournir 430 km de nouvelles lignes de transmission et l'électrification de 1 100 écoles et centres de santé.

GUINEE

Treize villages portent plainte contre la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) auprès de la Société financière internationale (SFI)

Dans cette plainte, les villageois dénoncent la confiscation de leur terre, la destruction de leurs moyens de subsistance et l'environnement local ainsi que les ressources hydriques. Dans cette démarche, les plaignants sont représentés par deux organismes guinéens- le Centre du commerce international pour le développement (CECIDE) et l'Association pour le développement rural et l'entraide Mutuelle en Guinée (ADREMGUI) - et l'agence américaine Inclusive development international (IDI). Cette situation soulève la problématique du foncier et la cohabitation entre les sociétés minières et les riverains. Pour éviter ce type de problème, le nouveau code minier prévoit d'affecter désormais 15% des recettes minières du pays aux collectivités locales selon un système de péréquation. Pour cette année, l'Etat s'est engagé à consacrer environ 200 M EUR au développement local. Pour mémoire, la CBG a pour principaux actionnaires l'Etat guinéen (49 %) et Halco Mining Co (51 %) qui regroupe l'Américain Alcoa, le Chinois Rio Tinto et l'Allemand Dadco.

Vers la création d'une société d'assurance agricole

Cette annonce a été faite par le Vice-gouverneur de la Banque centrale guinéenne lors d'une conférence-débats qu'il a organisée le 6 mars 2019. Selon lui, cette compagnie sera créée avec le concours de la Banque centrale du Nigéria et de la Banque africaine de développement. Elle devrait faciliter le partage des risques sur les financements liés aux prêts agricoles et ainsi augmenter significativement les volumes de crédits bancaires aux agriculteurs. Il a par ailleurs annoncé la création prochaine d'un bureau d'information de crédit afin de réduire les asymétries d'information entre les banques et leurs clients.

MALI

Lancement d'un atelier de consultation national sur le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023).

La cérémonie d'ouverture était présidée par le ministre de l'Economie et des finances. CREDD, dont le processus d'élaboration a été lancé officiellement en juillet 2018, est cohérent avec les agendas des Nations unies (2030) et de l'Union africaine (2063). Il s'articule principalement autour de cinq axes : i) la gouvernance et les réformes politiques/institutionnelles ; ii) la promotion d'une croissance inclusive ; iii) le développement du capital et de l'inclusion sociale ; iv) l'environnement ; v) la coopération internationale. Cette initiative résulte d'un processus participatif et consultatif avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes : administration, collectivités territoriales, société civile, secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

MAURITANIE

Accord avec le FMI sur la 3^{ème} revue de la Facilité élargie de crédit

[Les services du FMI, en mission à Nouakchott du 27 février au 13 mars, sont parvenus à un accord avec les autorités mauritaniennes sur la troisième revue du programme.](#) La croissance s'est accélérée à 3,6% en 2018 grâce à une très bonne performance des secteurs non extractifs qui ont cru de plus de 6% reflétant une diversification de l'économie mauritanienne et une hausse du crédit bancaire. L'inflation a été maîtrisée à 3,1%. Un léger surplus budgétaire a pu être dégagé grâce de bonnes performances fiscales, aux revenus des licences d'exploration et une exécution moins

importante des dépenses de capital. La dette a été réduite de 72% en 2017 à 69% du PIB en 2018. Les réserves internationales de la banque centrale ont atteint 919 M USD à fin-2018 (5 mois d'importations non-extractives). On observe cependant un creusement du déficit courant à 11% de PIB en 2018 attribué à la hausse de l'activité économique. Par ailleurs, les perspectives économiques sont bonnes avec une croissance économique qui pourrait dépasser les 6% en 2019.

Campagne de fermeture des entités de transferts de fonds illégales

La Banque centrale de Mauritanie (BCM) a mené une campagne de fermeture des institutions de transferts de fonds illégales. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts fournis pour réguler le secteur financier informel. La campagne a permis la fermeture de plus de 700 points de transfert de fonds non autorisés. La BCM compte adopter prochainement une feuille de route rigoureuse pour réguler le secteur et lutter efficacement contre les délinquants financiers.

Signature des contrats entre British Petroleum (BP), McDermott et BHGE pour le projet de gaz naturel de Grand Tortue Ahmeyim (GTA)

[BP a signé avec McDermott International et Baker Hughes General Electric le contrat portant sur la fourniture et la pose de conduites, ombilicaux et structures sous-marines \(SURF\) ainsi que des équipements pour système de production sous-marins \(SPS\), dans le cadre](#) du projet de gaz naturel GTA, situé à la frontière maritime du Sénégal et de la Mauritanie. Le contrat avec McDermott s'élèverait entre 500 M USD et 750 M USD. Pour mémoire, l'exploration, menée par Kosmos Energy, société américaine spécialisée dans l'exploration, fait état de 15 TCF (« trillion cubic feet », équivalent de 3 milliards de barils de pétrole) en gaz liquéfié du côté du Sénégal et 10 TCF coté mauritanien. British Petroleum (BP) exploitera le gisement qui pourrait commencer fin 2021 pour un investissement de 16 Mds USD.

NIGER

Lancement du Projet de l'ITC sur les mesures non-tarifaires au Niger

Le ministère nigérien du Commerce et de la promotion du secteur privé a initié, en partenariat avec le gouvernement danois, un projet sur les mesures non-tarifaires au Niger, porté par le Centre du Commerce International (ITC), agence conjointe de l'OMC et de l'ONU. [Lancé le 7 mars 2019, à Niamey, en présence des trois ministres du Commerce et de la Promotion du secteur privé, de l'Industrie, et du Tourisme et de l'Artisanat, ce projet vise à identifier les réglementations et procédures commerciales, les plus contraignantes, rencontrées par les PME.](#) Il doit aussi permettre d'identifier les procédures nationales relatives au commerce qui doivent être renforcées, et de prendre également les mesures concrètes pour surmonter les obstacles commerciaux existants et réduire les coûts qui y sont liés. Il vise enfin à renforcer l'interaction entre les secteurs publics et privés concernant les réglementations, les procédures et les obstacles commerciaux.

Près de 60 M EUR de l'IDA pour l'accès à l'électricité au Niger

L'Association internationale de développement (IDA), une structure de la Banque mondiale, va financer au Niger un projet d'extension de l'accès à l'électricité. [Il s'agit d'un financement additionnel de 39,5 Mds FCFA \(60 M EUR\), qui comprend un crédit de 48 M EUR et une subvention de 9,9 millions de droits de tirages spéciaux \(12 M EUR\).](#) L'accord entre le Niger et l'IDA, matérialisant cet appui financier, avait été signé le 28 septembre 2018, à Niamey, et lors du dernier Conseil des ministres du 8 mars 2019, le gouvernement a donné son accord pour sa ratification. Ce projet permettra d'accroître la capacité en énergie électrique du Niger, à travers trois composantes que sont : i) la modernisation et le renforcement des systèmes de transmission dans le réseau ouest, ii) l'extension et iii) le renforcement et la densification des réseaux. Pour mémoire, le taux d'accès à l'électricité au Niger se situe actuellement à 12,2%. Le pays a pour objectif d'atteindre un taux d'électrification national d'au moins 80% à l'horizon 2035.

La société Malbaza Cement sur le point d'obtenir trois permis de recherches minières

[Le Niger va octroyer à la société Malbaza Cement Company \(MCC\) trois permis de recherches minières : Afarag et Elmeki 3, à Tchirozérine dans la région d'Agadez, et Koutoutou, dans la région de Tahoua, pour la recherche de charbon et substances connexes.](#) MCC, premier complexe

industriel privé nigérien au capital de 4,3 Mds FCFA (6,5 M EUR), a déjà obtenu l'accord de principe du gouvernement et il ne manque que la signature de la convention matérialisant cet accord. Une fois signée, cette convention va engager MCC à investir, dans les trois années à suivre, un montant minimum de 2 M USD pour chacun des trois permis et à investir dans le développement des communes connexes. MCC, qui dispose d'une capacité de production de plus de 650 000 tonnes de ciment par an, a démarré ses activités le 28 décembre 2018 dans la région de Tahoua.

SENEGAL

1,8 Md EUR de transferts rapides de crédit reçus par les établissements de crédit en 2018

Les transferts rapides d'argent reçus par les établissements de crédit du Sénégal ont atteint la somme de 1 155,4 Mds FCFA (1,8 Md EUR) en 2018 a indiqué la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE). Cette performance constitue une hausse de 5% par rapport à 2017. Ces transferts proviennent à 69,2% de l'Europe, suivie des pays de la CEDEAO (10,1%), des Etats-Unis (7,6%), viennent ensuite l'UEMOA (7,2%) puis la CEMAC (5,1%). Les établissements sénégalais ont effectué des transferts rapides vers l'extérieur de l'ordre de 170,5 Mds FCFA (260 M EUR) en 2018, ce qui équivaut à une baisse de 19,2% par rapport à l'année précédente.

TOGO

L'entreprise AMEAR POWER pressentie pour construire et exploiter une centrale solaire de 30 MW

A l'issue d'une visite présidentielle du chef de l'Etat togolais aux Emirats-Arabis-Unis, plusieurs mémorandums d'entente ont été signés, dont celui relatif au projet de centrale solaire de 30 MW, requérant un investissement de 40 M USD. L'Etat togolais et le producteur indépendant d'électricité émirati AMEAR POWER ont signé un protocole d'accord pour une mise en fonction de la centrale d'ici 2020. Pour mémoire, un prêt concessionnel de 15 M USD du fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD) a été récemment octroyé au Togo dans le cadre de ce projet. L'opérateur privé apportera le reste du financement, soit 25 M USD, et devrait selon toute vraisemblance se rembourser sur l'exploitation de la centrale en sécurisant préalablement une convention de concession et un contrat d'achat d'électricité.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.)	11,4	19,5	0,5	25,6	2,2	13,3	1,7	19,5	4,0	19,3	16,3	8,0	121,3	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds\$)	10,5	14,3	2,0	45,9	2	11,5	1,5	17	5,2	9,5	24,2	5,3	128,6	1 645,3
PIB / Hab (\$)	923	734	3 622	1 791	740	865	852	892	1 310	489	1 485	668	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%)	6,0	5,9	4,3	7,4	5,4	5,8	4,5	5,1	2,5	5,3	7,0	4,7	6,4	3,1
Inflation (%)	2,3	2,0	1,0	1,7	6,2	8,2	2,0	2,5	3,8	3,9	0,4	0,4	1,8	8,6
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB)	-4,7	-5,0	-3,1	-3,8	-2,5	-2,2	-2,6	-3,3	0,2	-5,9	-3,5	-3,2	-4,0	-4,2
Dettes publiques (%PIB)	56,8	41,2	130,0	48,8	82,8	40,4	55,3	36,9	96,5	46,3	50,4	75,7	48,3	48,5
Pression fiscale (%PIB)	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) ²	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-11	-9	-9	-5	-13	-21	-4	-7	-16	-16	-8	-9	-8	-3
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque